



HAL
open science

La dernière sorcière d'Europe

Clyde Plumauzille

► **To cite this version:**

Clyde Plumauzille. La dernière sorcière d'Europe : 13 juin 1782. Fabrice Virgili; Isabelle Matamoros; Sonia Bledniak. Chronologies Européennes, CNRS Editions, 2022. hal-03360242

HAL Id: hal-03360242

<https://hal.science/hal-03360242>

Submitted on 12 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chroniques de l'Europe

De Sonia Bledniak, Fabrice Virgili, Isabelle Matamoros

CNRS Éditions, Paris, 2022

Clyde Plumauzille

« 13 juin 1782. La dernière sorcière d'Europe »

Article

Telle est riche ?... – Sorcière. Telle est jolie ? – Sorcière.

Jules Michelet, *La Sorcière*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966 [1862], p. 8.

Le 13 juin 1782, la servante Anna Göldi est exécutée sur la place publique de Glaris en Suisse alémanique. Elle est accusée d'avoir pactisé avec le diable et empoisonné la fille de ses maîtres. Torturée, décapitée et privée de sépulture, son procès défraye la chronique et suscite un émoi européen face à ce qui apparaît comme le produit d'une justice barbare et superstitieuse d'un temps révolu. La chasse aux sorcières qui sévit dans toute l'Europe depuis près de trois siècles connaît son chant du cygne, et Anna Göldi est une des dernières femmes à être condamnées à mort pour sorcellerie.

Face cachée de la Renaissance humaniste, la chasse aux sorcières prend son essor dans un contexte de rivalité idéologique entre les États européens. Elle se cristallise à la faveur d'une nouvelle définition de la sorcellerie liée au pacte démoniaque et au sabbat. La sorcellerie n'est plus une hérésie païenne mais un complot contre la chrétienté, les suspects servant de boucs émissaires à des sociétés soucieuses d'afficher la pureté de leur communauté. La bulle papale *Summis desiderantes affectibus* (1484) en fait un crime de lèse-majesté divine, le *Marteau des sorcières* (1486) des dominicains allemands Institoris et Sprenger, devient quant à lui le guide de prédilection des juristes et des clercs chasseurs de sorcières.

Les persécutions pour sorcellerie naissent souvent de conflits de voisinage, de mauvaises récoltes, de bêtes stériles ou encore de disparitions ou de morts suspectes qui nécessitent de trouver un coupable expiatoire. Leur rythme épouse les crises religieuses et politiques – rivalités confessionnelles entre catholiques et protestants, guerres de religion (1562-1598) et guerre de Trente Ans (1618-1648) – et culmine entre 1560 et 1650. On estime le nombre de procès à 100 000 pour 50 000 exécutions. L'épicentre de cette « grande chasse aux sorcières » s'étend de la mer du Nord et du Rhin jusqu'à l'Italie septentrionale. Les zones frontalières, où les tensions interconfessionnelles font rage, sont les plus frappées. La France, le reste de l'Italie et l'Espagne adoptent une répression plus modérée, quelques milliers de cas chacun, loin des 22 500 bûchers allumés dans le Saint-Empire. L'Angleterre, le Portugal, la Pologne et l'Empire autrichien ne répriment que très ponctuellement la sorcellerie.

60 à 80 % des accusés de crime de sorcellerie sont des femmes, veuves ou célibataires le plus souvent, plutôt âgées et sans réseau familial ou social pour les protéger. Parmi celles envoyées au bûcher, on trouve de nombreuses guérisseuses et des matrones, détentrices de savoirs populaires empiriques perçus comme magiques et devenus suspects. Cette

Chroniques de l'Europe

De Sonia Bledniak, Fabrice Virgili, Isabelle Matamoros

CNRS Éditions, Paris, 2022

répression genrée est fonction de la dégradation de l'image des femmes sous l'effet de la « Querelle des femmes », polémique humaniste sur leur supposée infériorité naturelle. Son argumentaire misogyne se retrouve au cœur de tous les traités démonologiques ; ainsi dans le *Marteau des sorcières* est-il expliqué que « toute la sorcellerie vient du désir charnel qui, chez elles [les femmes], est insatiable ».

À l'orée du xviii^e siècle, l'apaisement des luttes confessionnelles et la consolidation de l'autorité des États modernes mettent un terme à cette fièvre répressive, expression paroxystique de la relégation des pratiques populaires et féminines et de l'accroissement des inégalités entre les sexes dans les sociétés européennes.

Iconographie

ENVOL



Francisco de Goya, *Le vol des sorcières*, huile sur toile, 43,5 x 30,5 cm, 1797-1798, Musée du Prado, Madrid.

Œuvre emblématique du romantisme noir du peintre espagnol Francisco de Goya, *Le vol des sorcières* appartient à une série de six toiles consacrée au thème alors en vogue du surnaturel.

Chroniques de l'Europe

De Sonia Bledniak, Fabrice Virgili, Isabelle Matamoros

CNRS Éditions, Paris, 2022

On y distingue trois sorcières en lévitation portant le couvre-chef des hérétiques condamnés par l'Inquisition. Elles emprisonnent dans leur bras un quatrième protagoniste sidéré par l'effroi. Au sol, un paysan se couvre la tête tout en faisant avec ses poings serrés un geste pour conjurer le mauvais œil, un autre se bouche les oreilles. Avec ce fond à la noirceur abyssale, ces corps tordus en apesanteur et les visages inquiétants de ces femmes rivés au corps de leur captif comme des sangsues, mais aussi cet âne de la bêtise en arrière-plan, Goya, peintre des Lumières en clair-obscur, cherche à restituer par une allégorie saisissante la terreur, l'irrationnel et le grotesque des croyances qui entourent la sorcellerie et privent les hommes des progrès de la connaissance. Ce fut l'un de ses combats de longue haleine contre les formes multiples de l'obscurantisme car, pour le peintre, l'horreur n'est pas surnaturelle, elle est humaine, trop humaine peut-être.

LE RETOUR DES SORCIÈRES

C'est à la faveur du renouveau des mobilisations féministes dans la décennie 1970 que la figure de la sorcière fait son retour sur le devant de la scène politique pour incarner la force subversive des femmes et leur révolte contre l'oppression et le patriarcat. Nourrie d'un nouvel imaginaire empruntant à Jules Michelet (*La Sorcière*, 1862), Virginia Woolf (*Une chambre à soi*, 1929) ou encore Marguerite Duras (*Les Parleuses*, 1974), elle devient l'archétype d'une femme puissante et savante, au corps rebelle déjouant l'ordre du genre et les partages habituels entre nature et culture. La figure de la sorcière participe ainsi d'une importante réflexion théorique entre féminisme, spiritualisme et écologie qui articule oppression patriarcale, critique d'une certaine rationalité scientifique et destruction de la nature. Au xxi^e siècle, ce féminisme sorcière ou écoféminisme spirituel, bien que minoritaire à l'échelle européenne, se retrouve dans des mouvements mêlant action directe (*Reclaim the Streets* en Angleterre), anticapitalisme (*Podemos* en Espagne) et lutte écologiste (*Alternatiba* en Europe) et, depuis les années 2010, aux États-Unis, en Angleterre, au Japon ou encore en France, des *witchs blocks* voient le jour. Se revendiquant comme la sorcière néopaïenne et activiste américaine Starhawk « héritières de ces femmes brûlées vives pour sorcellerie », ces groupes appellent à « remettre le monde sens dessus dessous » (Mona Chollet, *Sorcières. La puissance invaincue des femmes*, 2018) et témoignent de la richesse d'un modèle identificatoire devenu féministe.

Chroniques de l'Europe

De Sonia Bledniak, Fabrice Virgili, Isabelle Matamoros

CNRS Éditions, Paris, 2022



© Witch Bloc Paris, 2017.

Chronologie

1428 : 1re campagne de lutte systématique contre les sorcières dans le Valais (Suisse)

1682 : Édít royal qui décriminalise la sorcellerie en France, attribuée à la superstition

1692 : Procès des sorcières de Salem le plus important de l'histoire de l'Amérique du Nord

1811 : Condamnation en Prusse de la Polonaise Barbara Zdunk vraisemblable dernier cas en Europe